Bibliothèque Cantonale Sion

Cinquième Année, No 8 — Jeudi, 5 Décembre 1907

ABONNEMENTS :
Un an (Suisse) . Fr. 3.50
Six mois » . » 2.—
Trois mois » . » 1.50
Etranger : Port en sus.

AVEC BULLETIN OFFICIEL
Un an . . . . Fr. 5.—
Six mois . . . » 3.—
Trois mois. . . » 2.—

NOUVELLISTE VALAISAN

Journal du Matin, paraissant à St-Maurice, le MARDI, le JEUDI et le SAMEDI

ANNONCES :
La ligne ou son espace
Valais . . . . . 15 cent.
Suisse . . . . . 20 »
Etranger . . . . 30 »
Réclames : 50 cent. la ligne.
Minimum pr une annonce : 75 cent.
Les annonces sont reçues à l'Agence Louis MAYOR, à Genève et au Bureau du Journal.
Rédaction, Administration
Bureau du Journal, St-Maurice.
Téléphone

Le
"Nouvelliste Valaisan,,
est envoyé gratuitement du 1er au 31 décembre à tous les abonnés pour 1908.

Tolérés là... Interdits ici !

Si nous ne faisons erreur, c'est en 1847 que les jeux publics furent installés à Saxon et c'est fin décembre 1877 qu'ils furent fermés.

Et pour donner une suite légale à la campagne menée contre le Valais par nos compatriotes des autres cantons que la jalousie, l'ambition inspiraient autant que le souci de la morale publique, il fut introduit dans la Constitution fédérale un article 35 ainsi conçu :

« *Il est interdit d'ouvrir des maisons de jeu. Celles qui existent actuellement seront fermées le 31 décembre 1877.*

« *La Confédération peut aussi prendre les mesures nécessaires concernant les loteries.* »

Le texte est clair, et les teneurs de tripots étrangers qui ne consulteraient que la Constitution pour savoir s'ils peuvent étendre leur *bedit gommerce* en Suisse seraient convaincus de l'impossibilité formelle de la chose.

Ah ! bien oui, la fermeté du Conseil fédéral en cette matière, comme en tant d'autres, rappelle celle du vacherin... quand il coule !

Depuis 1877, on ne joue plus en Valais, mais on joue partout ailleurs.

Saxon a dû remiser sa Roulette au galetas, son *Trente et Quarante* à la cave, et les *Petits Chevaux* font tant de tours sur les tapis verts de Montreux, de Genève, de Lucerne, de Thoune, d'Interlaken et de Baden, qu'ils en perdraient les poumons s'ils étaient de chair et d'os.

Heureusement, pour la Société animale, que tout est de bois ou de fer !

Aussi, ne sommes-nous nullement étonnés des démarches faites par les villes de Lugano et de Locarno pour obtenir le jeu public et du vote affirmatif, à deux voix de majorité, du Grand Conseil tessinois.

Assurément que s'il est sur terre une passion qui déssèche le cœur, avilit l'âme, rend capable de toutes les fautes et de tous les crimes, c'est bien le jeu.

Et l'interdire, le frapper, c'est faire œuvre pie.

Mais, alors, il faut que les mesures de prohibition soient sérieuses, impartiales, uniformes, sinon on tombe dans l'injustice la plus scandaleuse et on fait un tort considérable à des tiers.

Les pouvoirs publics ne doivent pas tolérer, protéger là ce qu'ils défendent et interdisent ici.

Ce n'est un secret pour personne que les jeux procurent à la ville, à la station d'été ou d'hiver qui les possède des revenus inespérés qui allègent d'autant les charges des habitants, sans compter que la clientèle, les *étrangers*, comme on dit familièrement, ceux qui dépensent le plus, courent après les *petits chevaux* qu'ils font ensuite courir.

Il va de soi, dès lors, que les casinos qui n'ont pas obtenu l'autorisation de *jouer* sont, au point de vue des affaires, dans un état d'infériorité sur ceux qui l'ont obtenue.

Est-ce légale, est-ce juste ?

Non, mille fois non.

L'Article 35 de la Constitution fédérale doit être appliqué intégralement et indistinctement ou aboli.

Aujourd'hui, on ne sait que répondre à qui vous demande si le jeu est permis en Suisse ?

Oui et non tout à la fois.

Non, puisque la Constitution renferme un article 35 qui le prohibe formellement.

Oui, puisque l'on n'a qu'à prendre le train pour Montreux, Interlaken, Baden, etc. où il vous est facile de laisser en un seul soir, quelques billets de mille sur le tapis vert. C'est le fumier des chevaux, un fumier qui s'il ne sent pas bon, vaut cher.

Oui, puisque dans des chambres et des salons privés, on peut avec les cartes, avec le baccara, faire librement ce qui est interdit dans les cafés.

Oui, puisque la Bourse, pour toutes les opérations « à terme », n'est pas autre chose qu'une maison de jeu, dans laquelle on spécule sur les valeurs dont la vente et l'achat sont purement fictifs et où les *différences* ne sont autre chose qu'un résultat de loterie.

Quelle belle chose tout de même que le respect de la Loi !

CH. SAINT-MAURICE.

ECHOS DE PARTOUT

Ce que gagnaient les grands peintres. — Un historien de l'art publie dans le journal *Answers* quelques chiffres qui donnent à réfléchir lorsqu'on songe aux prix fabuleux qui se payent en ce moment pour les œuvres des « vieux maîtres »

Michel-Ange, pendant tout le temps qu'il travaillait à sa fameuse *Bataille de Pise* recevait 200 francs par mois, et le jeune Léonard de Vinci, qui lui servait d'aide, touchait la même somme.

Le Christ au Jardin des Oliviers, du Corrège, lui fut payé 50 fr. et Le Carrache reçut 40 fr. pour sa *Résurrection*.

Albert Dürer était généralement payé en nature : un sac de farine, une paire de bottes ou que'que autre objet usuel le satisfaisait amplement.

Rembrandt reçut 2,500 fr. pour sa *Ronde de nuit*, et Velasquez travaillant pour le gouvernement espagnol devait se contenter de 175 fr. par tableau.

Il n'est pas très rare aujourd'hui, qu'un tableau signé d'un nom tant soit peu connu se paie entre dix et vingt-cinq mille francs... et nos peintres se plaignent !

Une nouvelle pièce de monnaie. — Il s'agit de l'« anna » indien, qui était resté jusqu'à présent, avec son type ancien, sous sa forme encombrante et son poids relativement énorme ; nous rappelons que cet anna se divisait en 12 pies, et que chaque pie, pour son compte, avait à peu près le volume, le poids du liard anglais, qui ressemble beaucoup à notre liard de jadis. Voici qu'on frappe pour l'Inde un anna en cuivre et nickel de proportions modestes, qui se distinguera aisément des pièces en argent par une tranche ondulée. Ce dernier détail donne un aspect tout particulier à la pièce, et l'on n'avait pas encore essayé de cette disposition en matière de monnayage ; elle a donné lieu à beaucoup de difficultés pour la frappe.

Une « philosophe » de dix-sept ans. — Une jeune Chinoise, Mlle Li-Tsu-Tung, fille d'un médecin de Shanghaï, vient d'être admise comme étudiante, à la Faculté de philosophie de Berlin.

Mlle Li-Tsu-Tung est âgée de dix-sept ans.

Le denier du bourreau. — Une vente aux enchères après décès avait lieu dernièrement dans une maison des environs de Hambourg. Parmi les objets se trouvait une commode, pas très ancienne, toute simple, qui contenait un tas de bibelots paraissant sans valeur, même des boîtes vides en carton. A l'étonnement général, un antiquaire offrit de ce meuble un prix assez élevé.

On ne lui disputa pas beaucoup la commode ; au contraire, on se moqua de l'entêtement de cet antiquaire, qui s'obstinait à avoir ce pauvre meuble.

Mais le bonhomme en avait au préalable examiné de près le contenu, et remarqué que dans une petite boîte se trouvait un « denier de bourreau », comme au siècle passé le bourreau en remettait, à chaque exécution, au juge.

Ces pièces sont, à cause de leur rareté, d'une grande valeur, et l'antiquaire a reçu, pour ce denier, de l'agent d'un grand collectionneur de Paris, la somme de 7,500 marks qu'on considère encore comme modeste, d'autres pièces de la même espèce ayant, paraît-il, été payées jusqu'à 20.000 marks.

Simple réflexion. — Par dessus toutes choses soyez bons ; la bonté est ce qui ressemble le plus à Dieu et ce qui désarme le mieux les hommes. (Lacordaire).

Curiosité. — *Faux cigares.* — Les Américains falsifient tout. Ils vont, nous apprend le *Journal de la Santé*, jusqu'à fabriquer des cigares en papier !

Pour ce faire, ils choisissent du tabac de qualité inférieure, peu cher et très riche en nicotine. Ils le font tremper dans l'eau bouillante. Ils laissent ensuite macérer dans ce jus, une dizaine de jours, du papier. Ensuite, avec des cylindres, ils impriment sur ce papier nicotinisé des cannelures simulant les côtes de la feuille de tabac. Il taillent à la grandeur voulue et roulent le papier. Et voilà la confection d'un excellent havane !

Pensée. — Rien de plus commode que l'insolent : on le chasse.

Mot de la fin. — Le Bienheureux Curé d'Ars ayant reçu un jour deux lettres dans lesquelles on le traitait dans l'une de saint, dans l'autre de charlatan et d'hypocrite, disait : « La première ne m'ajoute rien, la seconde ne m'ôte rien. On est ce qu'on est devant Dieu. »

Grains de bon sens

Grand'maman

A ce mot, on voit se dresser ou se courber une bonne vieille à bandeaux, hochant de la tête, et pointant du menton. Un cercle de mioches l'entoure, s'accroche à sa jupe, lui vole ses lunettes ou son bâton d'appui. Ce sont des fusées de rires, des éclats de voix jeunes, des forêts de menottes tandis que, le chef branlant, grand-mère rit de tous les plis de son visage, de ses petits yeux larmoyants, de sa bouche édentée.

Eh bien ! non ! Grand'maman est autre chose que ce type traditionnel, classique, peinturluré dans les livres de St-Nicolas.

Elle n'a pas nonante ans.

Comptez : mariée à 25 ans, elle eut son premier bébé à 26 ans, son deuxième à 28 ans, son troisième à 30 ans.

Ces bébés ont grandi avec les heures et les années inéluctables et transformatrices. La mathématique de la vie ne se trompe jamais et elle est égale pour tous.

La génération nouvelle fait souche elle aussi, en moyenne vers 25 ans. L'échelle humaine repousse, avec ses échelons espacés.

La jeune mère d'autrefois a surpris quelques fils blancs dans sa chevelure. Elle a traversé des épreuves, des maladies, des angoisses. Elle a vu la mort enlever autour d'elle des amis, des compagnes, des parents. Le rire a fait place au sourire, la fossette à la ride.

Elle a 55 ans.

C'est un âge où l'on réfléchit, où l'on se rembrunit, où l'on voudrait se reposer.

Mais on a des petits-enfants ! On a élevé ses propres enfants, c'est assez, dit-elle parfois, la vraie grand'mère. Que mes fils et mes filles élèvent les leurs. Chacun son tour.

Mais ces déclarations de principe sont vite oubliées. A la moindre alerte, la vraie grand'mère boucle sa valise et en route !

Les nuits seront sans sommeil. Ses yeux se brideront, s'enfonceront dans l'orbite. Une pointe aiguë, lancinante, lui percera le cœur d'une façon sinistre. Qu'importe ? Elle passe à travers tout, non sans angoisse, mais sans regret, versant autour d'elle la joie, la douceur, la force et le bonheur.

Que le monde est beau qui renferme de pareils héroïsmes, tranquilles et quotidiens, obscurs et sauveurs ! Que la femme forte de l'Evangile est une merveille incomparable, grand Dieu !

La grand'mère s'est épaissie vers la cinquantaine. Mais les traverses de la vie ont vite fait de réduire cet embonpoint tardif, car il faut malgré tout courir à de nouvelles charges et à de nouvelles peines.

Cette femme qui prolonge à l'église son agenouillement a tant de prières à formuler, tant de choses à mendier, tant de jeunes têtes à préserver qu'elle reste seule et ne vit plus que dans son cœur et dans son regard qu'elle lève vers le Crucifié, vers l'image divine de la souffrance, de l'immolation, de la piété et du pardon.

VIDI

LES ÉVÉNEMENTS

Sans Douleur

Il y a à peu près un mois, à l'heure où mes lecteurs pouvaient lire mon dernier « Propos », raconte M. Harduin, j'étais étendu sur une chaise en fer, la tête en bas, et, naturellement, les jambes plus ou moins en l'air. Le docteur Le Filliatre, qui avait bien voulu me faire l'amitié de m'ouvrir le ventre, venait de terminer ses préparatifs et je l'entendais dire à ses aides : « Passez-moi mes bistouris », phrase extrêmement réconfortante.

Quelques minutes s'écoulèrent, et le docteur, qui avait alors ses doigts dans ma vessie (je demande pardon de donner ces détails), murmura : « Trois calculs » !

Cependant l'opération continuait. En pareil cas, tailler n'est rien ; coudre et bien coudre est la grosse affaire. Et mes yeux allant de la pendule suspendue en face de moi au plafond vitré de la salle d'opérations, je me disais : « Il faudra que je raconte mon histoire. »

C'est que mon histoire vaut la peine d'être contée, aux profanes tout au moins. Vous aurez remarqué, en effet, que pendant qu'on me tailladait, je ne poussais pas une plainte. Pourtant je n'ai pas l'âme héroïque.

Non. Si je ne me plaignais pas, c'est que je ne souffrais pas. J'avais été insensibilisé par la rachicocaïnisation, qui consiste à substituer la cocaïne au chloroforme, lequel, dans beaucoup de cas, a de graves inconvénients.

Au début, la cocaïne a donné des mécomptes. Aujourd'hui son emploi a été réglé par le docteur Le Filliatre, qui m'opérait. Voici comment on procède : une piqûre est pratiquée avec une seringue de Pravaz à un point de la colonne vertébrale, de façon à laisser échapper ou à extraire 30 centimètres cubes du liquide céphalo-rachidien. A la place, on injecte une solution de cocaïne.

Presque aussitôt, l'insensibilité est acquise au patient. Le chirurgien peut lui couper une jambe, deux jambes, trois jambes, si la nature s'est montrée prodigue, il ne s'en apercevra pas.

C'est ainsi que je fus opéré sans douleur, puis reporté dans mon lit où je n'eus plus à attendre que la nature voulût bien recoller ce que le chirurgien avait séparé. Elle s'en est fort bien acquittée, ce qui me permet de reprendre aujourd'hui ces propos interrompus.

Nouvelles Etrangères

Les combats ne cessent pas. — Les Marocains font la vie dure aux Français. Les dépêches nous apprennent sans cesse de nouveaux combats. Vendredi, c'était sur la frontière algérienne.

Les troupes françaises ont été attaquées vers 2 heures de l'après-midi, par 3500 cavaliers et fantassins marocains venant d'Arbal. L'ennemi s'est précipité avec beaucoup de témérité dans les vallons où coulent les affluents du Kiss et qui sont dominés par des hauteurs de 400 à 590 mètres. Un mouvement tournant a été tenté sur la gauche.

Cette opération a échoué et les Marocains furent repoussés en perdant beaucoup d'hommes. Ils eurent surtout à souffrir des obus à la mélinite, que leur envoyaient les pièces de montagne, postées sur les mamelons environnants. 136 obus à la mélinite furent lancés. Le combat a pris fin à 4 heures.

Pertes françaises : 2 légionnaires morts et 4 blessés. Celles des tribus sont très considérables, plus de 300 cadavres jonchent le sol et on évalue à plus de 500 le nombre de leurs blessés.

Le 30 novembre et le 2 décembre, nouveaux combats :

Les troupes françaises ont été débordées sur un point et ont dû se retirer en laissant plusieurs canons et vingt prisonniers aux mains de l'ennemi. Des deux côtés, les pertes sont grandes.

Le *Daily Telegraph* reçoit de son correspondant à Port-Say une dépêche disant que suivant un bruit courant à Melilla, les Marocains auraient fait vingt prisonniers et se seraient emparés d'un canon lors de l'engagement près de Saïda.

Massacre en Macédoine. — Des bandes bulgares ont encore pillé un village serbe en Macédoine et en ont massacré les habitants. Un journal hongrois publie des déclarations d'un diplomate d'après lequel le gouvernement turc sera obligé très prochainement par les puissances à prendre des mesures sérieuses.

Les Polonais autrichiens. — Les Polonais de tous les partis autrichiens ont tenu dimanche une assemblée à l'Hôtel de Ville de Lemberg et, à l'unanimité, il a été décidé de protester contre les projets anti-polonais

déposés à la Diète prussienne et au Reichstag. Le peuple, rassemblé dans la cour de l'Hôtel de Ville, a adopté une résolution identique.

Les élections serbes. — Les élections de dimanche en Serbie ont été dans la plupart des villes et des villages favorables aux candidats du parti gouvernemental. A Belgrade, les jeunes radicaux l'ont emporté.

Soldats apaches. — Deux soldats du 4e colonial à Toulon, France, Brunet et Fort, ont causé une grande panique lundi matin dans l'avenue Colbert, qui est la plus aristocratique de Toulon. Ces deux apaches se sont livrés à une véritable fusillade au milieu des passants. Ils ont tiré une douzaine de coups de revolver et un gendarme nommé Granier, qui s'était précipité sur l'un d'eux pour le désarmer, a été blessé. Les deux forcenés ont opposé une résistance des plus acharnées et ce n'est que grâce à l'aide de plusieurs civils qu'ils purent être maîtrisés et conduits au poste. Les deux soldats prétendent qu'ils étaient ivres.

Le Duel enfin puni! — On écrit de Berlin :

Il y a quelque temps, l'étudiant (juif) Lipsky était en conversation avec l'étudiant allemand, Rau. La conversation prit une tournure plutôt raide. Lipsky crut même avoir entendu de la bouche de Rau une parole de dédain à l'égard de sa religion.

Quelques jours après, à un cours de danse, Rau eut l'imprudence de heurter Lipsky. Celui-ci s'en offensa et, la conversation récente étant toute fraîche encore en sa mémoire, il saisit cette occasion pour donner un soufflet à Rau.

Un duel au pistolet s'ensuivit. Lipsky fut atteint par une balle, à la colonne vertébrale et au poumon. Il tomba et, après avoir tendu à son ennemi sa main chancelante, il expira.

Ce duel est venu, hier, devant la Cour d'assises de Halle. Sur le banc des accusés avait pris place l'étudiant Rau.

L'avocat général a tenu, à cette occasion, un discours violent contre les duels d'étudiants.

La Cour se rangea à son avis et condamna Rau à deux ans de forteresse.

Perdus pendant neuf mois. — On télégraphie de New-York que les seize survivants du navire anglais *Dundonald*, qui avaient disparu quelques mois auparavant, viennent d'être débarqués à Bluffharbour (New-Zealand), par le steamer anglais *Hinemoa*, chargé d'une mission scientifique.

Le *Dundonald* était parti de Falmouth le 7 février dernier. Depuis, on ne l'avait plus revu. Le vaisseau avait sombré. Dix hommes et le capitaine disparurent au cours du naufrage. Les seize autres marins furent jetés sur les îles désertes de l'archipel d'Auckland et vécurent-là, durant plus de neuf mois, endurant les pires souffrances et mourant presque de faim.

Plusieurs fois les malheureux avaient tenté d'attirer l'attention des steamers passant dans le lointain, mais leurs tentatives n'eurent aucun résultat. Enfin, le *Hinemoa* aperçut leurs signaux et vint mettre fin à ce terrible séjour.

La réduction du service militaire en France. — Après de vifs débats, la Chambre française a voté la réduction des périodes de 28 et 13 jours. Puis elle a continué l'examen du budget de la guerre.

Mort du marquis de Montebello. — On annonce la mort du marquis Lannes de Montebello, qui fut ambassadeur de France à Saint-Pétersbourg de 1891 à 1902 et contribua à fortifier et à développer l'alliance franco-russe.

Mgr Lacroix. — On sait, dit le *Journal*, qu'en donnant sa démission d'évêque de Moûtiers, Mgr Lacroix n'a demandé au Saint-Siège ni pension, ni secours. On assure aujourd'hui que l'ancien évêque serait prochainement appelé à une chaire de l'Université. Mgr Lacroix était premier aumônier du lycée Michelet au moment de sa nomination au siège de Tarentaise. Il est agrégé ès lettres. »

Balles éclairantes. — On vient de mettre en service, dans l'armée allemande, des balles de revolver éclairantes. Le revolver employé pour ces projectiles est du type ordinaire, mais un peu plus fort. La balle produit une clarté qui dure une demi-minute et est vive comme la lumière du jour. Les revolvers ont une portée de 100 mètres et des cartouches à poudre sans fumée.

Ces balles sont destinées à éclairer un point suspect pour les reconnaissances de nuit.

Nouvelles Suisses

La Session

Les chambres fédérales sont en session d'hiver depuis lundi.

Pendant trois semaines, les représentants du peuple et des cantons vont discuter les affaires du pays, établir entre autres le budget de la Confédération pour 1908. Nous ne connaissons pas le système des douzièmes provisoires, et personne d'ailleurs ne s'en plaint. Notre caisse — car elle est un peu la nôtre, pour chacun de nous — est dans un état prospère, et M. Comtesse a beaucoup de mal à se défendre contre les sollicitations qui lui parviennent de tous côtés. Il aurait surtout pas mal à faire pour prendre des airs pessimistes, s'il en voulait prendre, car son heureuse nature le porte plutôt à une philosophie souriante. Mais les chiffres sont les chiffres, que diable. Et si on peut leur faire dire ce que l'on veut, il n'en est pas moins vrai que certaines additions donnent à réfléchir : on ne peut indéfiniment accroître les dépenses sans savoir s'il sera toujours possible de les solder. Si la crise annoncée par les économistes comme M. Vilfredo Pareto surgissait brusquement, il faudrait peut-être modérer notre train de maison. Mais le tout est la confiance, à cette époque où l'on s'accorde si aisément le superflu.

Plusieurs travaux législatifs sont en cours. On abordera incessamment l'examen de la loi postale, qui soulèvera d'intéressants débats.

Le Conseil national traitera des forces hydrauliques. Le Conseil des Etats a pris une décision là-dessus dans la session de septembre. Et puis, on verra réapparaître, une dernière fois, le Code civil, dont les articles ont été renvoyés à la commission de rédaction. La grande œuvre des assurances, depuis si longtemps à l'ordre du jour, appellera à son tour l'attention des deux Chambres. Elles se proposent d'en commencer l'édification dans une session extraordinaire qui aurait lieu au printemps de 1908.

Les séances d'hiver commencent à 9 heures et se poursuivent régulièrement jusqu'à 2 heures. Vers Noël, chacun regagnera ses pénates.

Décisions de la Droite Catholique

La droite catholique de l'assemblée fédérale réunie hier après-midi a décidé à l'unanimité d'adopter, dans la votation finale, le code civil. Elle appuiera en outre :

1° le recours des associations ouvrières chrétiennes sociales avec la minorité de la commission ;

2° le postulat éventuel demandant de reviser la Constitution en vue de la création d'une instance de recours contre les décisions du Conseil fédéral ;

3° l'augmentation de la subvention au secrétariat ouvrier ;

4° l'initiative sur les forces hydrauliques.

Gendarmes mieux payés — Le Grand Conseil de Soleure a adopté un projet de loi élevant le traitement des gendarmes. C'est un exemple digne d'être suivi par d'autres cantons, surtout par ceux qui donnent une solde inférieure encore à celle que recevait jusqu'à ce jour l'agent de police soleurois.

Satisfaction — On n'a pas oublié le conflit survenu entre les C. F. F. et le personnel de la gare de Bâle. Les satisfactions nécessaires ont été enfin accordées aux employés et le service se fera désormais sans le renouvellement des accrocs signalés.

La capture des chamois — La population de la vallée de Frutigen est indignée de la façon barbare dont on capture, sur l'ordre du gouvernement et dans les districts réservés, des chamois vivants pour les expédier en Amérique.

On capture les animaux en les rabattant vers des passages étroits munis de grands filets. Il a fallu se borner à prendre les jeunes de cette année, les autres périssant misérablement après une résistance désespérée.

Le bateau volant — Depuis quelque temps, on ne parle plus guère sur les rives du Lac Majeur que du fameux bateau qui exécute des sarabandes dans la petite baie de Laveno, à la frontière italienne. Le bâtiment en question ressemble à un bateau ordinaire ; mais qu'un moteur spécial l'actionne, il se dresse sur son arrière, et il ressemble alors à un gigantesque oiseau qui, les ailes au vent et les pattes dans l'eau, fuirait éperdu vers l'horizon.

L'appareil a été inventé par l'ingénieur milanais Forlanini. Des expériances ont eu lieu dernièrement. Voici ce qu'un correspondant de la «Koln Zeitung » écrit à son journal :

« L'engin, dans l'espace d'une minute environ, a parcouru deux fois les 500 mètres de largeur que peut avoir la baie de Laveno. Cela fait du 70 à l'heure. L'inventeur est d'ailleurs convaincu que son système pourra s'adapter aux grands bateaux, ce qui permettra de les faire marcher avec une vitesse de 200 kilomètres. Le modèle actuel n'est actionné que par un moteur de 75 HP qui sera remplacé sous peu par un moteur de 100 HP, qui, au dire de l'inventeur, permettra une vitesse de 120 kilomètres à l'heure.

Caisse de pensions des C. F. F. — Le bilan de la caisse de pensions et secours des fonctionnaires et employés permanents des C. F. F. accuse un déficit théorique de 22,767,126 francs. Le conseil d'administration des C.F.F. propose de fixer à 915,000 francs la quote du versement annuel à faire à cette caisse pendant 60 ans pour couvrir ce déficit.

Distinctions. — L'Académie française des sciences a décerné le prix Wilde, de 2000 fr., à M. J. Brunhes professeur aux Universités de Fribourg et Lausanne, pour ses recherches sur le mécanisme de l'érosion et le rôle des tourbillons. Le prix Kustner-Boursault (fr. 2000) a été attribué à M. Pierre Weiss, professeur au Polytechnicum de Zurich, pour ses recherches sur le magnétisme.

Cuisines ambulantes — Il est fortement question d'établir à Zurich des cuisines ambulantes. Celles-ci seraient installées sur automobiles et, à l'heure des repas, circuleraient à travers la ville et livreraient à mesdames les ménagères le menu désiré. La vaisselle serait livrée par la cuisine ambulante et reprise après usage pour le nettoyage. A l'heure où les bonnes ou les cuisinières sont marchandises si rares et si coûteuses, cette entreprise sera certainement la bienvenue.

Remise de la peine — Les tribunaux bernois ont appliqué pour la première fois la disposition prévoyant la remise de la peine conditionnelle.

Le cas illustre la nécessité de cette humanitaire disposition. Un jeune homme était tombé dans une situation précaire à la suite d'un accident survenu au service militaire. Il se rendit auprès d'une connaissance pour lui faire signer un billet ; mais, celle-ci étant absente, il contrefit la signature de la caution. Il fut accusé de faux. Bien que la personne dont le nom figurait sur le billet ait déclaré qu'elle eût prêté sa signature, sans hésitation, le jeune homme, de par le code, eût été condamné à la prison. Aussi le juge, considérant les circonstances du délit, a prononcé une peine sous la remise conditionnelle prévue par la loi.

La Région

Le nouvel évêque de Tarentaise. — On annonce que le Pape a nommé évêque de Tarentaise M. le chanoine Pissard, curé-archiprêtre de Thonon, qui fut pendant 20 ans professeur de théologie et d'histoire au Grand Séminaire d'Annecy.

Nouvelles Locales

Echos d'une séance du Conseil municipal de chez nous.

Le Conseiller du quartier de Place :

— Au nom des habitants du quartier ouvrier que je représente je propose la construction d'un toit sur la fontaine publique qui se trouve près du Café National. Le coût de ce travail ne sera pas élevé ; au reste, cette dépense s'impose, car à toute heure du jour et par tous les temps, les ménagères des environs y sont occupées à lessiver et elles se plaignent. Cette dépense sera bien accueillie par les ouvriers qui commencent à s'apercevoir que nous ne nous occupons d'eux que pour leur faire payer des impôts et les conduire à l'urne électorale. Nous sommes bien obligés d'avoir de nouveau au moins l'air de nous en occuper, car dans une année nous arrivons à l'époque critique !

Un autre Conseiller (d'un air pensif) :

— Oui, je crois que cette proposition mérite notre appui à tous les points de vue, sans négliger même celui auquel le préoccupant a fait allusion en dernier lieu.

Le Conseiller de Champéry :

— Eh bien moi, je ne suis pas un peureux comme vous et je ne voterai pas cette proposition. Des ouvriers, je m'en f...! Je sais bien qu'ils ont depuis longtemps juré de tous nous *mettre dehors* aux prochaines élections. Eh bien ! on verra si ce sont eux qui commanderont à Monthey ; il faudra aussi voir s'il y en aura parmi eux qui pourront encore voter dans une année.

Si mon sympathique combourgeois leur fait faire encore une grève, c'est fini pour eux. Par conséquent, pas de faiblesse, repoussons énergiquement la proposition faite et envoyons au diable les lessiveuses de la Place. Nous avons à nous occuper d'une autre chose plus intéressante et *surtout plus utile* pour notre commune ; je veux faire allusion au chemin de fer de Corterayaz-Les Neyres. Au reste, dans une année, tout sera oublié et nos habiles caballeurs s'entendront bien à remettre tout en ordre.

Un troisième conseiller :

— Dis-donc, sacré Champirolain,

FEUILLETON DU NOUVELLISTE

12

LE STABAT

Il s'écoula quelque temps avant que Marguerite trouvât rien à répondre à cet appel passionné, et le combat qui se livrait en elle put se lire sur ses beaux traits, quand, relevant les yeux sur son interlocuteur, elle dit :

« Tes paroles me font de la peine, Arnaud ; pourquoi me parles-tu ainsi, lorsque tu sais que j'ai promis à Dieu de lui appartenir pour toute la durée de cette vie terrestre ? Pourquoi rouvrir ainsi les plaies saignantes de mon cœur ? Mon serment, je te l'ai fidèlement tenu, tu le sais. Es-tu donc venu pour me faire manquer à celui qui m'engage envers Dieu ? envers Dieu, qui est partout, qui entend tes paroles, qui permet dans sa haute sagesse toutes les folies de cette multitude fanatique, à cette seule fin peut-être d'éprouver les âmes qui ont juré de n'aimer et de ne servir que lui seul ? Pourrais-tu désormais croire à mes paroles, à mes serments, si je rompais aujourd'hui le saint vœu qui me lie au Très Haut ?

— Marguerite, s'écria Arnaud avec l'accent de la passion, se peut-il que tu veuilles rester l'esclave de ces préjugés qui n'ont d'autres sources que l'égoïsme et l'ambition des prêtres de ces préjugés que les premières clartés du temps nouveau rejettent à jamais dans le néant ? Peux-tu croire être agréable à Dieu en passant tristement ta vie dans un cloître, parce qu'il a plu à un père dénaturé et à un frère sans cœur de t'y jeter par des motifs égoïstes ?

Ton cœur, ta raison ne doivent-ils pas te dire que la destinée de la femme est autre, qu'elle est d'aimer, d'aimer son mari, ses enfants, et que cet amour est indépendant de l'amour de Dieu ? Dieu ne te demande pas le sacrifice de ta vie terrestre ! Il demande, il veut que tu remplisses ta destinée ; voilà la seule chose qui lui soit agréable, voilà pourquoi il t'a faite telle que tu es, avec tous les désirs et toutes les aspirations de ton cœur ! Il serait un odieux tyran s'il exigeait de toi autre chose.

— Mon cœur me dit, cher Arnaud, répondit Marguerite d'une voix ferme, en relevant vers lui ses beaux yeux ; mon cœur me dit que c'est une faute grave, une honte ineffaçable de fausser un serment.

Dieu a entendu et reçu mon serment. Jamais, non, jamais je n'y faillirai ! Sa grâce infinie m'a permis de t'aimer encore tout en l'aimant, car il a fait descendre la paix et la sérénité dans mon cœur, bien qu'il sache que je t'y ai conservé une place. Oh ! n'essaye pas de me faire chanceler dans ma foi ! Ton dessein me trouble.

Ton image, cher Arnaud, serait gravée dans mon âme en traits moins purs. Contente-toi d'être assuré que mon amour pour toi est resté et restera toujours inaltéré, mais n'exige pas davantage, n'essaye pas de me rendre parjure envers Dieu, tu ne ferais par là que me préparer un avenir de chagrins et de larmes, et nous rendre malheureux l'un et l'autre. »

Arnaud, qui connaissait la fermeté de Marguerite, désespéra du succès de son dessein. Encore une fois c'en fut fait de toutes ses espérances. Il tenait toujours la main qu'elle lui avait abandonnée, et ils demeurèrent ainsi quelque temps, sans trahir par une seule parole le combat qui se livrait entre eux.

« Je le savais bien, dit enfin Marguerite à demi-voix, en attachant sur lui un regard plein d'amour ; je le savais bien, que tu m'avais gardé toujours la même tendresse, et qu'un court moment d'égarement avait seul pu te pousser à me demander une chose qui me rendrait indigne de toi. Je remercie Dieu de m'avoir laissé du moins cette dernière consolation, ce dernier bonheur !

— Marguerite, Marguerite ! s'écria Arnaud avec un redoublement de passion, est-ce bien là ta dernière résolution, ta volonté irrévocable ?

— Séparons-nous, mon ami, répondit-elle d'une voix douce et suppliante ; je t'en conjure, Arnaud, arme-toi de courage, rien n'est changé entre nous ! Nous sommes restés l'un pour l'autre ce que nous étions il y a quelque années. Si tu m'aimes comme je t'aime, tu seras heureux.

— Et toi que deviendras-tu, Marguerite ? demanda-t-il après une pause, avec un profond soupir.

— Je resterais ici jusqu'à ce que l'on me chasse.

— Et après ?

— Après ? je retournerais à Verneuil.

— Et si l'on t'en chasse ?

— De Verneuil ?

— Eh bien ! soit, séparons-nous, dit-il alors avec un accent de soudaine espérance ; si tu as besoin de moi, j'accourai, et peut-être alors tes idées auront-elles changé. »

V

Le séjour de Marguerite dans le couvent de Saint-Léger ne fut que de quelques semaines, après lesquelles on jugea nécessaire de faire déguerpir les religieuses qui s'étaient obstinées à rester.

Marguerite revit donc bientôt le château de Verneuil, où elle avait passé les années de son enfance. Son père arrivait de Paris en ce moment. Malgré la haine violente qui lui inspirait la révolution, il ne put cependant prendre aucune part aux luttes passionnées des partis ; sa lassitude, ses appréhentions et ses angoisses étaient plus fortes que tout. Aussi s'efforça-t-il de déterminer sa fille à déposer l'habit de son ordre, qui pouvait d'un instant à l'autre les compromettre tous deux. Mais, sur ce point encore, Marguerite resta inébranlable, et quand le vieux comte voulut user à son égard de son autorité paternel, elle lui opposa l'autorité divine avec une exaltation de piété singulière et une volonté que rien ne put faire fléchir. Elle déclare d'un ton décidé qu'elle resterait à Verneuil en qualité de religieuse, sinon qu'elle partirait, et le comte, finalement, se résigna au premier parti, non par amour pour sa fille, mais par crainte de se trouver tout à fait seul dans un moment si critique. (*A suivre*)

ne t'emballes pas ; tu ne peux pas discuter une fois sans frapper du poing sur la table.

Le conseiller de Champéry :

— Je suis comme çà, moi, et j'ai raison ; vous êtes un tas de peureux ! Nous ne devons pas voter cette dépense et nous ne la voterons pas. Elle est inutile ! C'est bien bon comme çà pour le quartier de Place.

N.-B. Effectivement, la proposition toute sensée qu'elle était ne réunit pas la majorité des voix.

Il n'y a rien d'étonnant dans ce résultat, car c'est généralement les violents et les gueulards (pardonnez-moi l'expression) qui l'emportent.

Cependant, on dit que les braves ouvrières de Place ne l'oublieront pas de sitôt, et que dans une année elles ont juré d'accompagner leurs maris, leurs fils et leurs frères à l'urne pour qu'ils ne se laissent pas à nouveau berner. Monthey, 30 novembre 1907

Le Sténographe

Convocation

A quelques magisters. — Votre requête n'est que fort juste. Nous nous étonnons même que vous soyez si modestes en ne demandant qu'une indemnité de déplacement. Voyons, votre modique traitement de 90 ou 80 fr. par mois (réduit à 75 ou 70 si vous adhérez à la Caisse de retraite) vous permet-il d'entretenir votre famille ? Impossible ! Il s'agit donc de nous entendre au sujet de la marche à suivre pour obtenir une sensible amélioration de notre position qui n'est plus tenable. A cet effet, nous vous invitons à vous rencontrer à Charrat, à la maison d'école dimanche, 8 décembre, après-midi. Une discussion aura lieu après la répétition de chant qui se tiendra de 1 1/2 heure à 4 heures. Tous les instituteurs et institutrices du district de Martigny et des environs sont invités très instamment à s'y rencontrer : il y va de l'intérêt de chacun.

Un autre groupe de magisters

Encore la « Boule de Neige »

Il paraît que sous ce nom trop poétique pour abriter une superstition aussi tenace, il circule à nouveau dans le Bas-Valais la fameuse prière à copier neuf fois et à remettre à neuf personnes.

Cette formule ne peut avoir été inventée de tous points que par quelque ennemi de la religion, pour essayer de jeter sur les âmes simples un vernis de bêtise et de ridicule naïveté.

Les grâces et indulgences authentiques ont une source plus autorisée que la drôlatique approbation d'un évêque qui n'a jamais existé ou d'un saint sépulcre qui n'a jamais rien contenu de semblable.

Ce simple renseignement suffira pour que la « Boule de neige » en copies devienne ce que devient celle en vraie neige, quand le soleil l'oblige à disparaître dans le ruisseau.

Le colportage en Valais. — *La Gazette du Valais* a fait ces jours une enquête sur le colportage dans notre canton. Il résulte de l'exposé :

1. Que le colportage tel qu'il est pratiqué, est une sorte de concurrence déloyale qui nuit considérablement au commerce indigène ;

2. Que le colportage nuit au public lui-même qui devient la dupe de gens souvent trompeurs, vendant à prix élevés de la marchandise tarée.

3. Que le colportage, exercé en bonne partie par des gens inconnus et de conduite douteuse, présente très souvent aussi des dangers d'immoralité.

A la lumière de ces faits et données, il semble dès lors indiqué de formuler les propositions suivantes :

1 D'appuyer l Union suisse des Arts et Métiers dans les démarches qu'elle compte faire auprès des autorités fédérales pour obtenir une revision de la loi sur les patentes des voyageurs de commerce.

2. De faire des démarches auprès de l'Etat du Valais pour que la loi sur le colportage soit revisée. Il y aura lieu, à cet effet, d'insister pour que :

a) à l'instar de la loi vaudoise, une majoration très notable des patentes de colportage soit prévue ;

b) pour qu'aucune distinction dans les taxes ne soit prévue pour les personnes établies ou non dans le canton ;

c) pour que les voyageurs de commerce soient soumis à une patente.

40 ans de loyaux services. — Il y a quelques jours, les employés du bureau de poste de Sierre ont fêté par une familière « raclette » le quarantième anniversaire de l'entrée au service des postes de M. Gaspard Zwissig, facteur à Sierre.

A cette occasion, la Direction de Lausanne a fait transmette au jubilaire une montre en or avec cette dédicace :

« Le Département des Postes fédérales à Gaspard Zwissig, pour ses 40 ans de fidèles services. Valais 1907. »

En même temps, les employés de Sierre gratifiaient M. Zwissig d'un bel écrin avec une riche chaîne de montre en or.

Attention aux légumes ! — *Corr.* Dans les dernières nuits de la semaine passée, on a volé dans le jardin qui est au pied du bosquet de la Clinique de St-Amé environ 20 mesures de magnifiques raves. Une prime de 5 fr. sera accordée à celui qui découvrira le voleur.

La Clinique

Gare au froid ! — Dans une causerie médicale du « Genevois », signée : docteur Vigenaud, il est dit ceci, dont chacun pourra faire son profit à ce moment :

De tous les animaux à sang chaud, l'homme est le plus mal défendu contre le froid. Il est probable qu'autrefois sa peau était plus velue et que ce n'est qu'avec les progrès de la civilisation, avec l'habitude de se couvrir, de s'abriter, de se chauffer, qu'il a perdu la majeure partie de ses follicules pileux.

Aussi, gare au froid ! lecteurs. Evitez-le le mieux possible, et si, malgré vous, vous subissez un refroidissement, efforcez-vous, aussitôt rentrés au logis, d'en prévenir les suites par l'ingestion de boissons chaudes stimulantes, par une bonne sudation.

Si, le lendemain, le moindre malaise persiste, gardez le lit, la chambre au moins, et appelez votre médecin. Continuer à sortir, à vaquer à ses occupations, c'est aller au-devant des complications.

En vous couvrant bien, en évitant les refroidissements, vous traverserez sans épreuve l'hiver, que, malheureusement, on nous annonce rigoureux... et vous aurez la joie de voir refleurir les roses !...

Vin blanc à goût de pétrole — Le goût de pétrole est très difficile à faire disparaître dans les vins. On pourra tenter de l'enlever cependant par une saponification des substances huileuses, en mélangeant au vin une petite quantité de chaux grasse et vive, réduite en poudre fine et tamisée, à la dose d'environ 40 à 60 grammes de matière pulvérisée par hectolitre. On fouette à plusieurs reprises pour que la répartition s'opère bien dans toute la masse liquide et on laisse reposer pendant trois à quatre jours ; la chaux qui s'est combinée avec l'huile de pétrole a formé un savon calcaire qui se dépose peu à peu. On soutire pour séparer ce savon, puis on colle légèrement. Si la fraîcheur du vin a diminué par suite de ce traitement, il suffit pour la lui restituer d'ajouter un peu d'acide tartrique.

Si ce traitement ne produisait pas un résultat suffisant, il faudrait avoir recours au procédé de la farine de moutarde ou à l'huile d'olive. On aura soin, au préalable, d'enlever le goût caractéristique de la farine de moutarde par un lavage de celle-ci avec de l'eau bouillante. La dose de farine de moutarde pourra être d'environ 60 à 100 grammes, et celle de l'huile d'olive de 1/2 litre par hectolitre.

Après fouettage et repos, on soutirera.

(Du *Moniteur Viticole*.)

Vouvry — Nous lisons dans le *Messager des Alpes* qui paraît à Aigle :

Dans la nuit de lundi à mardi, un peu avant deux heures, on voyait d'Aigle une forte lueur d'incendie dans la direction de Vionnaz.

Il fut impossible d'obtenir la communication téléphonique, la station centrale de Vouvry n'ayant pas répondu.

Dans ces conditions aucun envoi de secours n'a pu être fait vu l'incertitude de savoir s'ils pouvaient être utiles.

Il y a déjà des années qu'on signale le fait que la station centrale de Vouvry ne répond pas aux appels de nuit. Quand donc l'administration communale de Vouvry demandera-t-elle à l'administration des téléphones et télégraphes d'organiser, à Vouvry, le service de façon à ce qu'on puisse obtenir la communication également de nuit ?

Quant à l'incendie de Vionnaz, c'est une petite construction, servant de grange, à l'extrémité du village, qui a flambé. Au village même, le téléphoniste n'en a rien su jusqu'au matin.

Monthey. — (*Corr.*) — Le *Confédéré* a donné, dans son No du 30 novembre écoulé, une variété parfaitement authentique relative à une décision du juge-instructeur de Monthey.

Puisque l'auteur de cette variété n'a relaté que le dispositif de la décision, je tiens, à mon tour, à faire connaître les passages saillants de la déposition des témoins *gros bonnets montheysans* comme les appelle le *Confédéré*, qui ont été entendus dans l'enquête.

« Le principal... intéressé » en a bien ri et « en rira longtemps » en bonne et nombreuse compagnie ! Voyez plutôt :

1.) De la déposition de M. Armand Contat.

«... J'ai entendu de 36 bouches dire que M. Marclay s'occupait de beaucoup de choses et qu'il était évident que s'il le faisait, c'était dans un but politique. On le voyait souvent causer et toucher la main à nos ouvriers syndiqués. *Lorsque je vois toucher la main par quelqu'un à mon ennemi, j'en conclus que le premier n'est pas d'accord avec moi.* Je complète mon idée en ajoutant que je n'entends pas par là dire que nos ouvriers sont nos ennemis, mais c'est un exemple que je cite ! ! »

2.) De la déposition de M. Défago, avocat.

«... Je dois ajouter que je me suis trouvé en maintes circonstances avec MM. Marclay, Exhenry, Martin, les frères Henri, Louis et Léon et diverses autres personnes, entre autres des ouvriers, au Cerf et surtout au Café du Nord, où les discussions politico-sociales et abracadabrantes avaient lieu, où chacun de nous disait sa manière de voir et faisait un peu de propagande à sa façon, et au cours desquelles il a été certainement émis l'idée que M. *Marclay avait l'air de fréquenter la classe ouvrière grévisle et autre, plus que ça ne paraissait utile et opportun.* »

3) De la déposition de M. Cottet Maurice.

« Dans diverses circonstances, j'ai entendu dans le public dire que M. Marclay assistait régulièrement aux assemblées socialistes, qu'il courait après les poignées de mains et que s'il le faisait, c'était pour sûr dans un but politique. »

Voilà bien des déclarations très suggestives, données par nos chefs radicaux montheysans qui se disent démocrates par dessus tout et qui veulent passer pour être les amis de l'ouvrier.

Il ressort cependant de leurs propres déclarations ci-dessus citées que ces faux démocrates considèrent :

1. Que les ouvriers sont leurs ennemis, et par conséquent qu'ils sont eux-mêmes les ennemis de l'ouvrier ;

2. Qu'il n'est pas digne pour un magistrat de frayer avec la classe ouvrière !

Voilà comment le radicalisme monthesan comprend la démocratie ! C'est bien la plus grosse injure qu'il puisse lancer à la face des ouvriers.

Elevé dans le parti conservateur, j'y ai puisé des idées sainement et franchement démocratiques qui m'ont appris à être fier aussi bien de la blouse de mes ancêtres, que les radicaux montheysans m'ont à maintes reprises reprochée dans le *Confédéré*, que de la sympathie et des franches poignées de main de tous les honnêtes travailleurs, n'en déplaise à qui que ce soit, même à nos « gros bonnets » radicaux montheysans. *I. M.*

THEATRE DE LAUSANNE

Pour la matinée de dimanche 8 décembre, on nous annonce « Ruy-Blas, » le drame immortel de Victor Hugo, monté avec un grand luxe de mise en scène, et dans lequel Mme Charleux (la Reine), MM. Audoui (Ruy-Blas) et Bonarel (Don César) ont un succès vraiment extraordinaire.

Il semble qu'il soit bien superflu de recommander cette représentation. C'est pour les personnes n'habitant pas Lausanne une occasion unique d'entendre, dans d'excellentes conditions, le chef-d'œuvre du plus puissant des poètes du dix-neuvième siècle.

« Ruy-Blas », qui a déjà été joué quatre fois depuis le début de la saison, et toujours devant des salles archi-bondées, ne sera pas redonné cet hiver.

DERNIER COURRIER

Des malfaiteurs tentent de faire dérailler un train. — On écrit de Paris :

Il semble que le coup de main d'Etampes ait suscité des imitateurs. Les apaches, dédaigneux de s'en prendre à de simples particuliers, attaquent maintenant les express. Cette fois, c'est contre le train-poste qui quitte Paris à 8 heures 40 du soir à destination du littoral méditerranéen que leurs efforts se sont portés.

Leur criminelle tentative a d'ailleurs failli réussir, et c'est le hasard seul qui en a empêché le succès.

Le train visé par les malfaiteurs se compose d'une dizaine de wagons-postes. Dans chaque voiture se trouvent cinq ou six employés des postes, activement occupés, pendant tout le parcours, à trier et classer les lettres.

Il était environ neuf heures ; le convoi venait de dépasser la gare de Villeneuve-Saint-Georges (Seine et Oise), quand le mécanicien ressentit une violente secousse. Immédiatement il serra les freins : le train s'arrêta net. Le mécanicien descendit et constata que sa machine venait de franchir un obstacle déposé sur la voie, et composé de poutre et de morceaux de rails.

Le choc avait été si violent que tous les employés des postes qui se trouvaient dans les voitures furent précipités les uns sur les autres. Quelques-uns se firent de légères contusions, mais aucun ne fut blessé sérieusement.

Un rapide examen des lieux montra qu'il ne s'agissait pas d'un accident, mais bien d'une tentative criminelle.

On trouva, en effet, sur la voie de nombreux matériaux qui avaient été dérobés dans un dépôt voisin de la gare de Villeneuve-Saint-Georges, et accumulés avec le dessein évident de faire dérailler la machine.

Les malfaiteurs devaient guetter à proximité, et, si le malheur escompté était survenu, ils auraient, sous prétexte de porter secours aux blessés, fait main-basse sur les plis chargés que le train transportait.

Le commissaire de police et la gendarmerie de Villeneuve-Saint Georges ont ouvert une enquête. On pense que les coupables appartiennent peut-être à la bande qui a tenté le coup de main contre le train numéro 16, à Etampes.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

Attaque d'un convoi français

PARIS, 4 décembre. — Un télégramme du général Lyautey dit qu'un petit convoi français a été attaqué lundi soir entre la redoute de Martimprey et Bad-el-Assa. Un conducteur français du train des équipages a été tué.

Révolte de Zoulous

PIETERMARITZBOURG, 4 décembre, — Le gouverneur se prépare à toute éventualité. Des troupes sont prêtes à marcher sous le commandement du général Mackensie, qui commencera probablement aujourd'hui, mercredi, son mouvement en avant. Le chef zoulou révolté n'a, paraît-il, que 500 hommes.

Impériaux et rebelles

MADRID, 4 décembre. — On mande de Melilla que les impériaux ont attaqué les rebelles lundi soir près de Marchica. Ces derniers auraient eu de nombreux morts et blessés. Les canons du vapeur *Saïda* ont appuyé les impériaux et leur tir a détruit plusieurs villages. On croit que le combat a recommencé le lendemain.

Les bombes

BERLIN, 4 décembre. — On mande au *Berliner Tageblatt* qu'une bombe a été lancée contre la voiture de M. Cabrera, président du Guatemala. Le cocher a été tué. Le président n'a eu que des blessures insignifiantes.

NÉVRALGIE MIGRAINE, INFLUENZA, Maux de Tête
Seul REMEDE SOUVERAIN KEFOL
Boîte (10 poudres) 1.50. Ch. Bonaccio, pl Genève
Toutes Pharmacies. Exiger le „KEFOL".

Dernière perfection
est le rasoir de sûreté K. garanti acier, argent extra, Chacun peut raser la plus forte barbe sans se couper. Renfermé dans une jolie boîte, bois dur, poli, fermeture à clef, glace mobile, pinceau, plat à barbe, cuir à repasser, boîte de pâte pour cuir, boîte de savon. etc.
Le nécessaire complet, 7 fr. seulement. Lame de rechange 1. fr. 80. S'adresser à Louis CHOFFAT, Villeret (Jura Bernois). Nombreuses attestations. Bulletin de garantie. L 2051 M

Voulez-vous gagner 1/2 millon ?
Souscrivez immédiatement à un **Panama à lots** payable 8 fr. par mois, *6 tirages par an* (un tous les deux mois) **lots de 500.000, 250.000, 100,000 fr. tous les ans 3.390.000 fr.** de lots. Le souscripteur est toujours assuré de toucher **le double de ses versements ou un lot de 1000 à 500.000 fr.** Prochain tirage ; 15 décembre. Gros lot 500 000 fr. Ecrire de suite et demander la notice gratuite à la *Caisse Française, 19, rue Haxo*, Marseille
L 1766 M

Fourneaux potagers en fer forgé et en fonte de toute dimensions
Buanderies de 60 à 180 litres
Calorifères vulcain et catelles a bois et à houille
Tuyaux en fer étiré p. canalisations
Leonce Emonet Martigny-Bourg

Nouvelle
Tondeuse de Famille
Nombreuses attestations
garantie acier toute première qualité, polie et nickelée avec deux peignes, pouvant couper 3, 7 et 10 milim. de long et ressort de rechange, à Fr. 6 seulement.
S'adresser à Louis CHOFFAT, Villeret, (Jura Bernois). L 2051 M
Nombrenses attestations

Vient de paraître
chez Georges BRIDEL et Cie, Lausanne
et chez tous les libraires et marchands d'almanachs

LE BON MESSAGER

ALMANACH POUR 1908
illustré de 10 gravures et d'une couverture en chromotypographie, Tableau des foires d'après les indications officielles. L2131M
Prix: 30 cent. lexemplaire (35 c. franco par poste.) 3 fr. la douzaine.

Vous dites que.....

Je dis que M. Ch. In-Albon à Sion, est le représentant de l'Agence de publicité Louis MAYOR, à Genève, et que tout le Valais peut s'adresser à lui pour les annonces à insérer dans n'importe quel s journaux.
L LMG M

Agriculteurs Valaisans

ATTENTION!

Grand choix de

Charrues tourne-oreilles dites Américaines de toutes dimensions; nouvelles à double socs; Charrues Brabant; — double brevetée —

Herses à prairies et à champs combinées etc. ainsi que toutes machines agricoles, vinicoles et industrielles sortant des *Ateliers de Construction mécaniques de Saint-Georges, Sion*

Sont en vente à l'Agence Agricole du Valais - A. H. FONTAINE, Sion.
Maison fondée en 1878. L 953

SENORITA

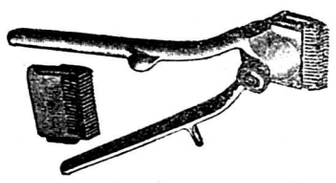

TONDEUSES pour coiffeur, coupe parfaite et garantie, 3 et 7 mm. fr. 5.50. La même coupe 3, 7 et 10 mm. 6 fr. Tondeuse pour chevaux 3.50. La même av. une seule vis, 4.50.

Rasoir diplômé pour coiffeurs, évidé, garanti 5 ans avec étui 2.50. Cuir à rasoir avec étui et pâte 1.— Tasse nickel pour la barbe 1.— Poudre de savon, la boîte 0.50. Pinceaux à barbe 1re qualité 0,50.
Envoi contre remboursement.

Armes à feu Flobert fr. 2.50
Revolver 6 coups 7mm depuis » 5.50

Ls ISCHY, fabricant, Payerne S.
Motos, Vélos, Machines à coudre
Catalogue franco — Prix sans concurrence. L 855 M

FABRIQUE DE REGISTRES et CAHIERS
RELIURE, DORURE
Copie de lettres
Ordinaires Fr. 2. 50 — Mi fin 2. 85 — Fin 3. 30
Registres en tous genres. Franco contre remboursement
Fleur de Lys, frères
Téléphone 2398 **RENENS** L 1639 M

Fromage maigre

Pâte tendre et salé, par meule de 15 à 20 kg à 0,90 le kg. Envoi contre remboursements.
C. WAELTI, RUEDLINGEN, Berne
L 1729 M

Prenez et Lisez

L'Almanach du Valais

Plus intéressant que tout autre pour des lecteurs valaisans
80 pages de textes, 0,40 cts. L 1914 M
Couverture coloriée avec **carte de la Suisse économique.**
Principal dépositaire pour le Valais:
Ch. SCHMIDT, Sion

COMPTOIR D'HORLOGERIE
BIJOUTERIE ET ORFÈVRERIE
P. GUILLARD-DUBOIS (Place du marché, Bex)
Ex-élève de l'École d'horlogerie du Locle
Atelier *spécial* pour réparations soignées en *tous genres.* Gravure, Dorure, Argenture, Nickelage etc, *prix modérés.* S 57 M

A la Mascotte
J. Reymond, St-Maurice

Chaussures en tous genres, spécialité de la Fabrique BALLY
Guêtres, jambières, bandes moletières, caoutchouc, pantoufles, galoches, socques, sabots chaussons.
Articles solides p. ouvriers
Prix exceptionnellement bas

Le Médecin des Pauvres

2000 Recettes
En vente au Bureau du Journal. Prix 2 francs

Lampe électrique de poche « Mentor »

reconnue la meilleure lampe. Une faible pression produit la plus belle lumière électrique. Environ 5000 éclairages. Tout danger de feu écarté. **Prix fr. 2,25 par pièce** contre remboursement.
Grâce à ce que les piles sont de toute première qualité, la maison en vend plus de 1500 par semaine.
Demander le catalogue pour l'installation de sonneries et éclairages électriques, Dynamos, Moteurs électriques, Machines à électriser et accumulateurs, etc.
Au Jupiter, Rue Bonivard 19, Genève
Rabais aux revendeurs. L 560 M

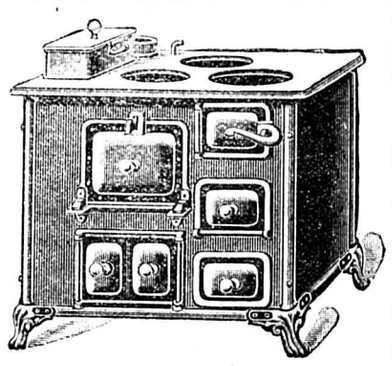

Charles MAYER et Cie, Fribourg

Fabrique de Fourneaux Potagers
Fonctionnement garanti. Solidité Élégance. Représentant et dépositaire général pour le Valais:

J. VEUTHEY, fers
MARTIGNY

Exposition permanente des modèles courants en magasin. Potagers à 2 trous, four et bouilloire depuis 50 francs. Potagers pour familles, hôtels, restaurants.
Projets et devis sur demande

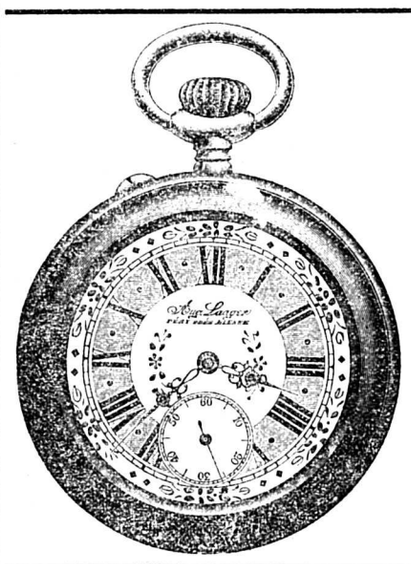

Voulez-vous une bonne montre?

Ne gaspillez pas votre argent en achetant de la camelote aux colporteurs qui courent le pays. Demandez ma montre «Ancre» de précision de 11 à 21 rubis, réputée la meilleure pour agriculteurs, artisans. Prix-courant gratis. Pas de montres à vil prix, pas de Roskopf, mais seulement des montres «Ancre» de 1er choix, garanties.
Echange d'anciennes montres. Pendules. réveil, réparations de montres de toute provenance. Facilité de payement pour personnes solvables. L 1500 M

HORLOGERIE
A. LAAGER, Père
PÉRY près Bienne

A toutes les épouses et mères soigneuses!
La Femme, Médecin du Foyer

Ouvrage d'hygiène et de médecine familiale concernant particulièrement les maladies des femmes et des enfants, les accouchements et les soins à donner aux enfants, par la Doctoresse **Anna Fischer.**

445 gravures originales, 28 planches et dessins artistiques, etc.
Grand volume luxueusement relié. Prix 25 Francs.
Payables 5 fr. par mois.
Demandez prospectus et renseignements **Librairie Médicale,** *case 96 Stand, Genève.*

RAYON DE LA DROGUERIE

Ammoniaque	*Encaustique* 1/8 1/4 1/2 1/1 k.	*Moutarde p. synapismes*
Alcool de menthe	Eau minérale hongroise	Mine de plomb
Amidon Strauss avec borax	Eau de fleurs d'oranger	Marjolaine, anis, coriandre
Pâte Amor	Eau de Cologne en flacons	Mouches de Milan
Emplâtre Alcook	Essence de citron	Papier émeri
Allume-feu Amiante	*Encres* de Chine, fixe,	*Présure de Blumenthal* en b.
Benzine à détacher	à copier, en poudre	1/8 1/4 1/2 1/1 Kg.
Bleus en boules et plaques	Huile minérale p. moteurs	Paille de fer,
Bicarbonate de soude	fine pour machines	Savon rose à polir
Borax	*Graisse* pr chaussures, sabots chevaux, chars	Salpêtre, Soufre sublimé
Bois de Jalapa et de Panama	Gomme arabique	Safran
Briques angl. et Poli-cuivre	Glycerine - Gélatine	Tétines caoutch. biberons
Brandt et Suif de cave	*Sel glauber*	*Térébenthine*, Taffetas angl.
Blanc de Troyes	Kabyline (teinture à la)	Thé du Franciscain
Cire pure et à parquet	Javelle (Eau de)	Cammomille, Tilleul
Chlorure de chaux	Lin, (farines et graines)	Vanille en poudre; bâtons
Coton Hydrophile	Laurier (feuilles de)	Vernis noir pr chapeaux
Colle liquide: en plaques		*Vernis copal et seccatif.*

Epicerie-Bazar Vve LUISIER, St-Maurice

Depuis 35 ans, les agriculteurs et les syndicats agricoles apprécient chaque jour davantage les
PRODUITS VÉTÉRINAIRES
préparés par la
Pharmacie GEMSCH à Brigue

Laboratoire de produits vétérinaires de Ire classe
Médicaments vétérinaires pour vaches, entre autres: Poudres toniques augmentant la sécrétion du lait; utérines, contre la non délivrance; fécondantes, pour faire retenir les vaches; contre les fleurs blanches; contre le pica; purgatives; contre les diarrhées; contre l'anémie après le vêlage; antirhumatismales (mal des jointes); potion météorifuge; pommade contre les mammites.
Pour jeunes veaux: Teinture antidiarrhétique.
Pour chevaux: Poudres: antigourmeuses; vermifuges; stomachiques. Mixtures contre les coliques (Ventrées). Embrocation reconstituante Graisse pour sabots.
Pour porcs: Poudres toniques, calmantes, désinfectantes, Lotions contre les rhumatismes articulaires
Médicaments pour tous les animaux domestiques
On est prié de se méfier des imitations inférieures (contrefaçons) et d'exiger le nom de notre maison, ainsi que la marque brevetée qui sont indiquées sur toutes nos préparations. L 2132 M

TIRAGE
déjà le 19 décembre
Gde Loterie d'Argent

garantie p. l'Etat de Hambourg
consistant en 100,000 billets dont 48405 Lots et 8 Primes
partagés en 7 classes
La somme totale des prix s'élève à
9 Millions 841476 Marcs
Le plus gros lot au cas le plus heureux suivant §9 du plan sera de
600,000 Marcs ou 750,000 Francs

1	à 300 000	— 300 000
1	à 200 000	— 200 000
1	à 100 000	— 100 000
2	à 60 000	— 120 000
2	à 50 000	— 100 000
1	à 45 000	— 45 000
2	à 40 000	— 80 000
1	à 35 000	— 35 000
2	à 30 000	— 60 000
7	à 20 000	— 140 000
1	à 15 000	— 15 000
11	à 10 000	— 110 000
46	à 5 000	— 230 000
103	à 3 000	— 309 000
163	à 2 000	— 326 000
539	à 1 000	— 539 000
693	à 300	— 207 900
29098	à 169	- 4 917 562

17739 à M. 200, 144, 111, 100, 78, 45, 21.

Les jours de tirage sont fixés par le plan officiel, qui sera joint gratis à toute commande. Après chaque tirage nous enverrons les listes officielles et effectuerons promptement le payement des prix
Pour le premier prochain premier tirage des gains de cette grande Loterie d'Argent, garantie par l'Etat, est le prix pour un
Entier billet orig. Fr. 7.50
Demi » » » 3.75
Quart » » » 1.90
contre mandat-poste ou remboursement. Nous vous prions de nous faire parvenir les commandes le plus tôt possible. L 685 M
Kaufmann et Simon
Maison de Banque et Change
HAMBOURG

10 à 20 frs

sont à gagner par jour. Informations chez H. 23 « Annoncen Bureau Union » Stuttgart L 961 M

LOTERIE

pour la constructon d'une église à
RIED-MÖREL Valais, autorisée par le Conseil d'Etat, garantie par la commune de RIED-MŒREL, se recommande à la bienveillance du public. 1564 lots gagnants, 25.000 fr. Le premier lot est de fr. 5000. On donne 11 billets pour 10 fr. 115 billets pour 100 fr. La liste du tirage coûte 0.20 fr. l'affranchissement de chaque envoi fr. 0.15.
Pour la commande des billets, verser la somme du nombre de billets que l'on désire et de fr. 0.15 pour en affranchir l'envoi, à la poste, au bureau de chèque et inscrire sur le bulletin de versement, l'adresse suivante:
Administration de la Loterie à RIED-MOREL, Valais. L819M

NOUVEAU!
Guérison certaine du RHUMATISME DES —o— PORCS —o— Nombreux certificats. Développe extraordinairement l'appétit. — Le flacon, un franc.
Pharm. Vulliémoz Payerne
NOUVEAU!

Papeterie 2 fr.

100 feuilles papier à lettres, 100 enveloppes, 10 plumes, un crayon, une gomme, un flacon d'encre, un papier buvard, un bâton de cire, 2 morceaux de bon savon, un assortiment de cartes de félicitations - Au lieu de 6 fr. 95, seulement 2 francs.
Emil-Huber
MURI (Arg.) L1968M

Placement d'Employés

pour Hôtels, Pensions familles, par **l'Agence Montreusienne E. Hugonnet,** Grand'Rue Montreux. L 401 M

200,000
CARTES POSTALES
illustrées à liquider après faillite, superbes chromos vendues partout 10 et 15 centimes fr. 1.50 le cent les cartes variées ou fr. 6 les 500.
Comptoir général, Genève.
L 1973 M.

J'expédierai

si longtemps provision BON FROMAGE MAIGRE, Pièce d'environ 15 kg. à fr. 0.80 le kg. contre remboursement.
W. BAUMANN, Huttwilen, Frauenfeld. L 1791 M

Viande de cheval

La BOUCHERIE CHEVALINE DEGERBAIX, à Lausanne, expédie en port dû contre remboursement (poids net) depuis 5 kg viande de cheval au prix de fr. 0. 60 à 0. 70 le kg. 1er choix extra fr. 0. 80
Indiquer le prix dans la commande. P 2455 L

Saucisses

de très bonne qualité, fraîches et fumées, saucisses à 20 cts. la paire.
Gendarmes (Landjæger) 20 cts. la paire.
Saucisses (Schublinge) à 30 cts. la paire.
Envoi franco à partir de 25 paires. W. Weiland, Charcuterie avec installation électrique, Bâle. L 1599 M

OUVRIER menuisier pour meubles ordinaires est demandé chez A. ROUILLER, Meubles à Collonges, Valais. L 2454 M

FOIN & REGAIN environ 6 toises. Ire qualité, à vendre, chez A. ROUILLER à Collonges (Valais). L 2054 M.

Tirage Schindellegi 30 déc. 1907
Lots

NEUCHATEL (2me série)
BOUVERET, SCHINDELLEGI
PLANFAYON, ETC.
Très grande chance de gain. L 2007 M
En vente à Fr. **1** le billet chez CH. de SIEBENTHAL, coiffeur, et par le BUREAU CENTRAL, maison de M. le préfet de Bons, ST-MAURICE

Sage-femme
Mme BOUQUET
Rue Chantepoulet 9
Près de la Gare GENÈVE
Reçoit pensionnaires. Traitement des maladies des femmes. Maison en France pour accouchements discrets. L597M

ON CHERCHE
pour de suite, un portier intelligent et consciencieux, ayant de bonnes références.
Entrée au plus tôt chez J. F., Hôtel Beau-Site, Sierre. S 186 M

On cherche
jeune fille intelligente avec bonne écriture, dans un bureau. Elle serait nourrie et logée et recevra une petite indemnité qui sera augmentée suivant les capacités. Doit connaître parfaitement le français et un peu l'allemand.
Adresser les offres par écrit avec copie des certificat et en indiquant les références, au bureau du Journal No 2122. L2122M

Fabrique spéciale de Billards

Kohler fils, & Senft
Rue des Alpes, 18, Genève
Billards occasions depuis 400 fr. à l'état de neuf. Accessoires
Prix modérés L 1692 M

Ouvrier boulanger
On demande un bon ouvrier boulanger muni de bons certificats. Bon gage. S'adresser au Bureau du Nouvelliste Valaisan à St-Maurice. S185M

Souhaits de Nouvel-An

Le *Nouvelliste Valaisan* publiera, le 31 décembre, une page spéciale contenant les avis de négociants et autres personnes qui désirent adresser à leur clientèle où à leurs amis et connaissances des souhaits de bonne année.

Modèle de l'annonce:

La Maison X...

adresse à sa bonne clientèle ses meilleurs vœux de nouvelle année.

Prix la case Fr. 5.— S'inscrire au Bureau du Journal ou à l'Agence de Publicité Louis MAYOR, Genève.

Loterie du Bouveret

autorisée par le Conseil d'Etat du canton du Valais, en faveur de la construction d'une église au Bouveret.
Demandez La Pochette Valaisanne
3357 lots gagnants, fr. 115.000
fr. 30,000, 20,000, 10,000
Tirage en septembre 1908
7 numéros de tirage pour fr. 5,50
Tels sont les avantages sans précédents offerts aux acheteurs.
En vente: *G. Art & Cie, 4, Corraterie, Genève*
Comptoir général, 14, Croix d'or, Genève
Rey & Cie, banquiers Monthey
Caisse hypothécaire Sion
Commission de la loterie Bouveret
Librairie catholique St-Maurice.